

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des **syndicats de l'enseignement public**

Supplément
Clermont au N°303
19 septembre 2020

ISSN 1245-0286

COMPTE RENDU DE L'INTERVENTION DES ELUS FRONT UNIQUE A LA CAACADÉMIQUE DU
SNES LE 14 SEPTEMBRE

**LA RESPONSABILITE DU SNES EST DE REJETER L'INVITATION DU MINISTRE A PARTICIPER
A « L'ARNAQUE » DU GRENELLE DES PROFS**

Intervention du courant Front Unique dans le débat général :

« Chaque jour, les travailleurs mesurent les effets dévastateurs de la crise économique (en particulier l'augmentation du chômage) dont l'épidémie du Covid 19 n'est qu'un amplificateur.

Crise du covid qui permet toutes les justifications à la bourgeoisie pour s'attaquer à ce qui reste d'acquis ouvriers.

Crise du covid qui par ailleurs n'a en rien mis fin aux violences policières, à la répression sous toute ses formes, y compris contre les militants syndicaux, bien au contraire, nous y reviendrons.

Dans son offensive généralisée contre les acquis des travailleurs, le gouvernement Macron Castex Blanquer réserve aussi une place de choix à la destruction de ce qui reste du statut des enseignants à travers son « Grenelle des professeurs » annoncé le 30 août dernier, à l'image du « Ségur de la santé », ce dernier ayant marqué un pas important dans la pulvérisation du statut de la Fonction publique (négociation locale du temps de travail et de l'annualisation, salaire à la performance....)

Alors, que recherche réellement le gouvernement avec son Grenelle ?

Augmenter le salaire réel des enseignants par une augmentation du point d'indice ?

Augmenter le nombre de postes statutaires d'enseignants recrutés sur la base de concours nationaux permettant une réduction significative du nombre d'élèves par classe ?

Les enseignants savent bien que non ! Ils savent que derrière l'argument fallacieux d'une prétendue revalorisation salariale des enseignants, le gouvernement vise l'objectif de la liquidation complète du statut.

En présentant le Grenelle, Blanquer ne le cache en rien : « ça passe par une transformation profonde du système éducatif : gestion des ressources humaines... promouvoir l'esprit d'équipe" (Voir [Café pédagogique](#) du 31 08 2020).

Traduisons, cela veut dire accentuer l'autonomie, donc le pouvoir des chefs d'établissement dans tous les domaines, avancement, promotions, mutations...

Cela veut donc dire la multiplication des mutations forcées à l'image de celle d'une collègue du Lycée de Chamalières quelques jours avant la rentrée (réintégré depuis).

Ce dispositif qui renvoie directement aux méthodes managériales du secteur privé complète évidemment la liquidation des commissions paritaires, seules à même de permettre un contrôle réelle par les organisations syndicales et leurs représentants.

Quelle est la position de notre syndicat par rapport à la présence au Grenelle ?

Doit-il se « prêter au jeu » du « dialogue social » avec le gouvernement en rentrant dans les discussions sur « la transformation profonde du système éducatif » alors même que l'objectif du ministre est parfaitement clair ?

Doit-il au contraire refuser de s'inscrire dans ce cadre et tout mettre en œuvre pour faire reculer le gouvernement et sa « contre-révolution scolaire » comme certains la nomment ?

En effet, l'article de Marianne du 11 septembre sur ce sujet et intitulé « *Les cinq attaques du duo Macron-Blanquer contre le métier de professeur* » dit ce que la direction de notre syndicat ne dit pas. C'est quand même extraordinaire ! Je cite : « *Dans ces conditions, l'inquiétude peut être de mise de manière on ne peut plus légitime. Car un des piliers de la contre-révolution scolaire actuellement en marche sous la férule du duo Macron / Blanquer réside dans la remise en cause fondamentale du métier et de l'expertise des enseignants.* » L'école ouverte au profit dans toutes ses dimensions passe nécessairement par la casse définitive du statut. Tel est l'objectif réel du Grenelle.

L'article conclut sur « *L'arnaque du futur Grenelle* ». Est-ce vrai ou faux ?

Frédéric Rolet, secrétaire générale de notre syndicat, a fait preuve de « son scepticisme » sur Europe 1 le lendemain de l'annonce de Blanquer .

Quelle place y a t'il pour un quelconque scepticisme, pour la moindre interrogation, sur les objectifs du Grenelle?

Sceptique? Pour la direction de notre syndicat les objectifs du ministre seraient ambigus?

Est ce pour cela que rien n'a été encore publié sur le Grenelle par notre organisation ?

Or les discussions devraient commencer en Octobre. C'est tout de suite qu'il faut alerter les collègues, c'est tout de suite qu'il faut prendre position, dénoncer, annoncer que nous ne nous prêterons pas à ce jeu de dupes.

Indiquer d'ores et déjà que **le Snes refuse toute participation au « Grenelle des professeurs » est la première des responsabilités de notre direction syndicale.** »

La direction académique a appelé à rejeter notre motion (voir plus bas) en expliquant :, « ne pas aller au Grenelle serait une erreur; il faut qu'on y aille pour porter nos demandes, comme la revalorisation du point d'indice, etc ». Chacun peut mesurer déjà les acquis engrangés par le biais du « dialogue social » sur la revalorisation depuis la loi de transformation de la fonction publique !!!.

Sur ce dernier point de la « revalorisation », notons que le secrétariat académique a indiqué vouloir se battre pour obtenir le doublement de l'ISO. S'il apparaît qu'une telle augmentation de l'ISO serait un gain de pouvoir d'achat non négligeable, la seule revendication salariale conforme à la défense de notre statut et qui unifie tous les fonctionnaires est celle de l'augmentation du point d'indice, sans condition. Aujourd'hui, sans condition, cela veut dire, sans contre partie sur la destruction du statut. C'est ce que nous devons défendre !

Nous avons aussi déposé une motion contre la répression syndicale dont est victime O. Sillam (adoptée à l'unanimité) et avons voté une motion en défense du combat des travailleurs de Biélorussie présentée par le secrétariat académique (adoptée à l'unanimité également).

Motion sur la répression :

Le 9 septembre notre camarade O. Silam a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et 5000 euros d'amende pour des slogans dans une manifestation à Nice.

La CA académique du Snes de Clermont exige la relaxe du camarade.

La CA académique exige aussi l'arrêt des procédures judiciaires, et disciplinaires, les mutations d'office pour tous les camarades pour des raisons syndicales.

La CA académique estime qu'une campagne nationale publique et nationale contre la répression antisyndicale est nécessaire, tant à l'échelle du Snes, que de la fédération.

13 Pour 0 Contre O Abstention

Motion « Pas de participation au « Grenelle des professeurs » :

Le 30 aout dernier, Blanquer a annoncé la tenue d'un « Grenelle des professeurs ».

La CA académique du Snes considère que cette concertation n'a pour but que de liquider ce qui rest du statut des enseignants.

En conséquence, elle s'adresse à la direction du Snes :

« Aucune participation au « Grenelle des professeurs ».

2 Pour 11 Contre 0 Abstention

Tout contact Roland MICHEL Front Unique 46 rue de Trémonteix Clermont Ferrand 63100